

La transformation lexicale comme indicateur de l'analyse dans l'enseignement de la traduction du japonais

Lexical Transformation as an Analysis Indicator in the Teaching of Translation from Japanese

Daniel Gile

Volume 37, Number 3, septembre 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002908ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002908ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gile, D. (1992). La transformation lexicale comme indicateur de l'analyse dans l'enseignement de la traduction du japonais. *Meta*, 37(3), 397–407.
<https://doi.org/10.7202/002908ar>

Article abstract

Loose lexical usage in Japanese often makes the lack of analysis in a student's translation exercise evident through a word-for-word translation that sounds implausible, illogical, very clumsy or absurd. Lexical processing can therefore often be used as an analysis indicator. The paper illustrates the fact through the example of one Japanese text and its translation. Tabulation enables rapid scrutiny of the situation of each student and of the group as a whole, as well as the assessment of the efficiency of didactic interventions by the instructor. The method cannot be applied as such to all languages, but other indicators, such as the processing of ambiguous or obscure clauses, can be used in a similar way.

LA TRANSFORMATION LEXICALE COMME INDICATEUR DE L'ANALYSE DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION DU JAPONAIS

DANIEL GILE
INALCO et CEEI (ISIT), Paris, France

ABSTRACT (Lexical Transformation as an Analysis Indicator in the Teaching of Translation from Japanese)

Loose lexical usage in Japanese often makes the lack of analysis in a student's translation exercise evident through a word-for-word translation that sounds implausible, illogical, very clumsy or absurd. Lexical processing can therefore often be used as an analysis indicator. The paper illustrates the fact through the example of one Japanese text and its translation. Tabulation enables rapid scrutiny of the situation of each student and of the group as a whole, as well as the assessment of the efficiency of didactic interventions by the instructor. The method cannot be applied as such to all languages, but other indicators, such as the processing of ambiguous or obscure clauses, can be used in a similar way.

INTRODUCTION

L'un des principaux problèmes méthodologiques de l'enseignement de la traduction est celui de l'évaluation. En effet, la traduction s'évalue en fonction de plusieurs critères tels que la fidélité, la qualité linguistique du texte en langue d'arrivée, la lisibilité de ce texte en termes de clarté et de logique et sa justesse terminologique : or, chacun de ces aspects s'évalue en fonction du texte original concerné, et chaque texte diffère par la nature et le degré de difficulté des problèmes précis qu'il pose au regard de chacun de ces critères. C'est pourquoi il est souvent difficile d'évaluer la progression des étudiants d'un exercice sur l'autre d'après ces critères, à l'exception peut-être du paramètre terminologique, qui se prête à un examen précis sur la démarche dans les sources consultées et les décisions prises.

Le présent article explique et illustre au moyen d'une étude de cas comment une caractéristique particulière de l'usage lexical en japonais permet souvent, rapidement et de manière assez fiable, de voir si oui ou non l'étudiant-traducteur a suivi un principe essentiel dans la traduction, à savoir s'il a analysé le texte en langue de départ pour le traduire plutôt que de le transcoder.

USAGE LEXICAL LÂCHE ET ANALYSE DANS LA TRADUCTION

L'une des difficultés quelque peu déroutantes du japonais tient à un usage lexical lâche qui permet à un auteur japonais de créer facilement des mots nouveaux ou d'employer des mots dans des acceptions assez éloignées de leurs acceptions « officielles » telles qu'elles figurent dans les dictionnaires. Le phénomène est évoqué par certains auteurs japonais (Kindaichi 1957, Kabashima 1977) et a été relevé par nous-même dans quelques publications : dans Gile (1985a), il est mentionné de manière générale ; Gile (1984) présente un cas d'espèce qui est analysé en détail, mais qui concerne essentielle-

ment des termes techniques (il s'agit de différents composants électroniques d'une «carte» d'ordinateur).

En réalité, le phénomène a une portée plus générale et intervient aussi dans le lexique non spécialisé, probablement bien plus souvent que dans le lexique technique. Bien que nous ne puissions présenter de statistiques précises à ce sujet, le fait est que dans la quasi-totalité des exercices de traduction que nous proposons à nos étudiants de l'INALCO survient le problème suivant :

Un ou plusieurs mots non techniques, qui ont un ensemble d'acceptions précises d'après les dictionnaires, ne peuvent être interprétés selon ces acceptions sous peine de conduire à une phrase absurde, illogique ou au moins sémantiquement très peu plausible. Dans un tel cas, seule une analyse approfondie, et parfois assez audacieuse, permet de retrouver le sens le plus plausible de la phrase japonaise en question (voir Gile 1988a, b).

Concrètement, à la lecture des traductions, deux cas peuvent se présenter : soit les mots en question sont traduits de manière littérale, ce qui aboutit à des textes en langue d'arrivée maladroits, peu clairs, illogiques ou absurdes, soit ils sont rendus de manière non littérale et s'intègrent dans un texte cohérent et lisible.

En général, dans le premier cas, on peut considérer que la traduction s'est faite sans analyse, ou avec une analyse insuffisante, dans la mesure où nous insistons dans nos cours sur la nécessité d'analyser tant le texte en langue de départ que les projets de libellé en langue d'arrivée jusqu'à ce que l'on puisse rédiger une traduction très lisible (voir plus loin). Il arrive aussi que l'étudiant décide après mûre réflexion de garder la traduction littérale des mots, jugeant que les inconvénients de cette solution sont plus faibles que ceux des autres options possibles, mais la chose est rare, naturellement, et on peut veiller à ce qu'elle le soit plus encore en choisissant pour les exercices de traduction des textes appropriés.

Inversement, dans le deuxième cas, celui de la traduction non littérale, on peut en général supposer que celle-ci est le fruit de l'analyse. Il arrive aussi que la chose soit due à un oubli ou à une faute de compréhension, mais la chose est plutôt rare, et dans un texte où apparaissent deux ou trois tels mots problématiques, il est facile de faire la différence entre les deux cas de figure.

En tout état de cause, l'énumération des problèmes rencontrés dans la traduction, que nous demandons aux étudiants comme partie intégrante des exercices dans notre cursus à l'INALCO (voir Gile 1983), permet de s'assurer de l'existence ou non d'un processus d'analyse dans la traduction. Toutefois, par sa commodité et la rapidité de son utilisation, l'examen du traitement de ces mots problématiques permet une détection plus rapide de l'analyse ou de son absence, et, comme nous l'expliquons plus loin, une évaluation de l'efficacité des interventions pédagogiques destinées à inculquer aux étudiants le principe de l'analyse.

UN CAS D'ESPÈCE : LE CHARIVARI

Le texte

Nous présentons à titre d'illustration le premier texte de traduction proposé aux étudiants du cours d'initiation à la traduction japonais-français à l'INALCO en novembre 1989. Il s'agit de la première moitié environ d'un article sur le concept historique de *charivari*, extrait de *Gendaiyogo no kiso-chishiki* (1985 : 785), un ouvrage se situant à mi-chemin entre le dictionnaire et l'encyclopédie, destiné au grand public et comparable au *Quid* français dans sa démarche.

Cet extrait de 3 phrases comporte plusieurs termes entrant dans la catégorie décrite plus haut, comme il apparaît clairement à la lecture de la première traduction de l'un des étudiants (A) du cours :

Charivari

Il s'agit de rites (1) populaires qui étaient pratiqués au Moyen Âge et jusqu'au début de l'époque moderne. En signe de réprobation vis-à-vis d'un ordre sexuel (2) établi, mariages et remariages entre gens d'âge et de rang très différents, tyrannie des maris ou friponnerie (3) des femmes, les jeunes gens d'un village se déguisaient, se masquaient, battaient des instruments de musique (4) et, le soir venu, faisaient des orgies (5), puis attaquaient (6). Ils s'excitaient en exposant les condamnés (7), en lançant des injures ou en volant l'argent déposé pour l'expiation (8).

Sans même connaître le texte japonais, le lecteur francophone reconnaîtra plusieurs problèmes, plus ou moins nets, dans le texte français :

- 1) Le mot «rite», qui désigne en général une action religieuse ou précisément réglée, semble mal adapté à la description d'actes plutôt désordonnés, voire incontrôlés.
- 2) Plus étonnante, l'idée d'«ordre sexuel» : en effet, on ne voit pas d'après le texte le rapport entre l'«ordre sexuel», les mariages et les remariages «entre gens d'âge et de rang très différents», la «tyrannie des maris» d'une part, et les actions menées par les jeunes villageois d'autre part.
- 3) Le concept de «friponnerie» n'est pas très clair. Que désigne-t-il exactement ?
- 4) Pourquoi «battre» des «instruments de musique»? S'agirait-il de tambours et autres instruments à percussion seulement, auquel cas «instruments de musique» est un terme trop général, ou le terme «battre» serait-il impropre ?
- 5) Le rapport entre les «orgies» et le reste du texte semble pour le moins ténu.
- 6) Qui et comment les jeunes villageois «attaquaient»-ils ? Manque de clarté.
- 7) Qui sont ces «condamnés» à qui il n'a pas été fait allusion auparavant ?
- 8) Quel est le rapport entre l'«argent déposé pour l'expiation» et le reste du texte ?

Les mots

Si l'on examine l'original japonais, on constate que ces «traductions» sont en réalité des «transcodages» des mots japonais correspondants :

Le mot «rite» est une traduction littérale du mot japonais *gishiki*, qui figure dans l'original. De même, «ordre sexuel» est une traduction littérale de *seittekichitsujo*, «friponnerie» est l'un des équivalents proposés par le dictionnaire pour le mot japonais *jajauma*, employé dans l'original japonais, «battre» et «instruments de musique» figurent eux aussi dans l'original (respectivement le verbe *tataku* et le mot nominal *gakki*), «orgie» est l'un des «équivalents» possibles de *dochansawagi*, et ainsi de suite.

Autrement dit, il apparaît que l'étudiant concerné s'est contenté de reproduire l'équivalent unique de chaque terme japonais ou de choisir l'un des «équivalents» possibles donnés par un dictionnaire japonais-français sans se poser des questions sur la plausibilité de cette interprétation des mots japonais et sur l'effet d'un tel texte sur le lecteur francophone. En termes méthodologiques, cela implique une analyse absente ou au moins très insuffisante de l'original.

Les remèdes

Rappelons que la traduction reproduite plus haut était le premier exercice de l'année, réalisé sur la base de l'expérience scolaire préalable des étudiants mais sans aucune intervention pédagogique de la part de l'enseignant outre la présentation de la traduction comme acte de communication (voir ci-dessous). Ce premier exercice «non dirigé» nous semble utile à double titre : pour l'enseignant, il sert de référence pour l'évaluation de l'efficacité de ses interventions ultérieures, dont les premières ont (en

principe) l'effet le plus spectaculaire (voir Gile 1983 et 1985b); pour les étudiants, il sert également de point de référence, et nous pensons que la différence entre le premier et le deuxième exercice, appuyée par des paroles appropriées de la part de l'enseignant, peut être très motivante et donc fructueuse dans cette formation exigeante qu'est le cours d'initiation à la traduction scientifique et technique.

Les premières interventions dans nos cours, destinées à contrecarrer l'effet de plusieurs années de versions et de thèmes scolaires, visent à expliquer trois principes :

- 1) La traduction est une opération de communication qui vise à transmettre à un destinataire un texte présentant de manière fidèle, mais aussi lisible, crédible et convaincante que possible, le ou les messages de l'auteur.
- 2) La traduction peut être fidèle même si dans le choix des mots et des structures, elle s'éloigne sensiblement de l'original (ce principe est expliqué avec une démonstration expérimentale dans Gile 1985b).
- 3) Dans le processus de traduction, chaque segment de texte de départ est soumis à un processus itératif de vérification de la plausibilité de son interprétation par le traducteur, processus qui ne s'arrête que lorsqu'une hypothèse de sens est jugée plausible; de même, tout libellé devant restituer le contenu de ce segment de texte est soumis à un processus itératif de vérification de sa fidélité et de son acceptabilité linguistique, processus qui ne s'arrête que lorsque les résultats de ces vérifications s'avèrent satisfaisants (Gile à paraître).

La deuxième version

Des interventions pédagogiques ayant été faites dans le sens des trois principes expliqués ci-dessus, les étudiants ont été priés de rédiger une deuxième version de leur traduction. Le nouveau texte rédigé par l'étudiant A est le suivant :

Charivari

Il s'agit d'un rituel (1) populaire pratiqué au Moyen Âge et jusqu'au début de l'époque moderne. Confrontés à une iniquité sexuelle (2) qu'ils trouvaient révoltante, manifeste notamment dans l'existence de mariages en premières ou secondes noces entre gens de grand écart d'âge et de condition sociale différente, dans la tyrannie des maris et dans l'inconduite (3) des femmes, de jeunes villageois investissaient (6) le village, le soir venu, raclant, frappant, entrechoquant ustensiles et instruments musicaux (4) et se livraient à de copieuses beuveries (5). Exposant publiquement les fautifs (7), les injuriant et leur extorquant un tribut en espèces (8), leur excitation montait.

Analyse

De toute évidence, cette deuxième traduction est plus libre dans son style et plus lisible que la première. Sans entrer dans l'analyse du style, qui serait nécessairement longue, il est intéressant d'examiner les changements intervenus dans le traitement lexical des termes problématiques signalés plus haut (tableau 1) :

TABLEAU 1
Changements lexicaux intervenus entre la première et la deuxième versions

N.	Première version	Deuxième version
1	rite populaire	rituel populaire
2	ordre sexuel	iniquité sexuelle
3	friponnerie	inconduite
4	battre des instruments de musique	raclant, frappant, entrechoquant
		ustensiles et instruments musicaux
5	orgies	beuveries
6	attaquaient	investissaient le village
7	exposant les condamnés	exposant publiquement les fautifs
8	argent déposé pour l'expiation	extorquant un tribut en espèces

Les solutions retenues par l'étudiant A pour les mots 3 à 8 dans la deuxième version de la traduction s'intègrent beaucoup mieux au texte que les solutions retenues dans la première version. Elles en diffèrent d'ailleurs sémantiquement, ce qui indique l'acceptation de la part de l'étudiant d'une hypothèse de sens différente de l'hypothèse de sens initiale (à supposer qu'une telle hypothèse de sens ait été élaborée dans la première version, ce dont on peut douter dans certains cas, notamment les mots 7 et 8, tant ils paraissent incongrus dans le premier texte).

En lisant le compte rendu des problèmes rencontrés par l'étudiant A lors de sa deuxième traduction, on se rend compte aussi que les solutions choisies pour les termes 1 et 2, qui paraissent toujours étranges dans le texte, sont également le fruit d'une analyse, même si elles ne sont pas optimales (l'étudiant en question a trouvé un texte français sur le charivari où sont employés et expliqués les termes *rituels* et *iniquité sexuelle* — Rey Flaud 1985). Au total, il apparaît donc que l'étudiant A a bien profité des interventions pédagogiques intervenues entre sa première et sa deuxième version, en ce sens que tous ses choix lexicaux dans la deuxième version font apparaître un processus d'analyse.

TABLEAU 2
Traitement lexical dans les première et deuxième versions chez six étudiants
(en minuscules, la première version; en majuscules, la seconde; tiret quand le mot n'a pas été rendu dans la traduction).

n. Mot japonais	Étudiant A	Étudiant B	Étudiant C	Étudiant D	Étudiant E	Étudiant F
1 Minshutekigishiki	rites populaires	rite populaire	rite populaire	rite populaire	rite populaire	rite populaire
2 Seitkihanchitsujo	RITUEL POPULAIRE réprobation vis-à-vis de l'ordre sexuel	PRATIQUE COMMUNE désordre sexuel	COUTUME POPULAIRE problèmes conjugaux	COUTUME POPULAIRE atteintes à l'ordre moral	COUTUME POPULAIRE	COUTUME POPULAIRE désordre sexuel
3 Jajauma	INIQUITÉ SEXUELLE	CONDUITE	COUPLES QUI TRANSGRESSENT CERTAINES NORMES	INFRACTION À LA MORALE SEXUELLE POPULAIRE	LA CONDUITE DE PERSONNES JUGÉES IMMORALES	CERTAINES MORALES
4 Gakki	friponnerie	légèreté	acariâtre	irascibilité	insubordination	aigreur
5 Donchansawagi	INCONDUITE	LÉGÈRETÉ	MÉGÈRE	IRASCIBILITÉ	LÉGÈRETÉ	AIGREUR
6 Shugeki	instruments de musique	non traduit	tambours	tambours	-	tintamarre musical
	USTENSILES ET INSTRUMENTS MUSICAUX	CASSEROLLES ET AUTRES OBJETS	OBJETS	INSTRUMENTS DISCORDANTS	USTENSILES DIVERS FAISANT OFFICE DE TAMBOURS	-
	orgies	vacarme	banquet nocturne	faisant la fête	vacarme	orgies
	BEUVERIES	-	VACARME	CHAHUTANT	TAPAGE	-
	attaquaient	attaquaient	s'en prenaient à	-	s'attaquaient aux couples	affrontent
	INVESTISSAIENT LE VILLAGE	-	-	PRENAIENT D'ASSAUT	-	-
7 Sarashimono	condamnés	-	concentrant sur eux l'attention de chacun	exposés aux yeux de tous	bouc émissaire	face à tous
	FAUTIFS	PUNIR POUR L'EXEMPLE	EN PRÉSENCE DE TOUS	EXPOSÉS AUX YEUX DE TOUS	LA PERSONNE HUMILIÉE	-
	l'argent déposé pour l'expiation	dédommagement	somme expiatoire	argent expiatoire	argent déposé pour l'expiation	leur dérobant de l'argent
8 Kanaikin	TRIBUT EN ESPÈCES	FAIRE PAYER	RECEVAIENT DE L'ARGENT...	L'ARGENT À TITRE DE RÉPARATION	L'ARGENT POUR EXPIER SES FAUTES	AMENDANT

En fait, en jetant un rapide coup d'œil sur les choix lexicaux faits par l'étudiant A sur les mots posant problème dans le texte japonais, on peut voir rapidement si sa démarche dans la traduction comporte une analyse, même sans lire ses explications sur les problèmes rencontrés, au prix toutefois d'une certaine perte de sensibilité de la méthode.

La méthode est généralisable à tout un groupe d'étudiants. Par exemple, dans le texte présenté ici, il est possible d'examiner la situation de chacun des 6 étudiants ayant rendu les deux exercices dans les temps et conformément à ce qui leur était demandé. Le tableau 2 présente une synthèse des résultats sur le plan lexical.

Pour l'enseignant, un examen rapide du tableau est révélateur des progrès réalisés entre le premier et le deuxième exercice. Pour rendre les choses plus claires, on peut transformer le tableau 2 en tableau 3, où un 0 indique une traduction qui est le résultat manifeste d'une analyse, et un ? une incertitude sur la démarche suivie par l'étudiant :

TABLEAU 3
Transformations lexicales

Mot	Étudiants					
	A	B	C	D	E	F
1	0,?	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
2	?,1	0,1	1,1	1,1	?,1	0,1
3	0,1	1,1	?,?	?,?	?,?	?,?
4	0,1	?,1	?,1	?,1	?,1	?,?
5	0,1	?,?	0,1	?,1	?,?	0,?
6	0,1	0,?	?,?	?,1	?,?	?,?
7	0,1	?,?	?,?	?,?	?,?	?,?
8	0,1	?,1	?,?	?,1	0,1	?,1

Rappelons que dans ce tableau, nous n'avons pas tenu compte des explications données dans leurs devoirs par les étudiants eux-mêmes, et nous nous sommes contenté de noter 1 les mots qui manifestement avaient nécessité une analyse éloignant l'étudiant du transcodage d'après le «sens du dictionnaire». En particulier, nous avons considéré les non-restitutions de mots non pas comme l'aboutissement d'un processus de prise de décision de la part de l'étudiant, mais comme pouvant également avoir résulté d'une omission involontaire, d'où les points d'interrogation. En tenant compte des commentaires et explications des étudiants, plusieurs points d'interrogation se transformeraient en 1. La prudence dont nous usons ici s'explique par notre souhait de montrer l'utilité pratique de l'indicateur, qui peut être utilisé très rapidement, par simple relevé des transformations lexicales sans référence aux explications des étudiants et sans étude approfondie de la traduction.

On notera aussi que le marquage de la restitution des mots n'est pas une évaluation de la qualité de la solution, qui par endroits ne nous paraissait pas bonne. À ce stade, il

nous importait de nous assurer que les étudiants avaient compris la nécessité de l'analyse, et c'est donc sur l'analyse seulement que nous nous sommes concentré.

En examinant le tableau 3, on voit rapidement la situation de chaque mot, la situation de chaque étudiant et la situation d'ensemble des étudiants :

1. Les mots

Certains mots sont de bons indicateurs, en ce sens qu'ils indiquent clairement s'il y a analyse ou non (par des 0 et des 1). D'autres sont moins bons, car leur restitution n'est pas facile à classer au regard de l'analyse (nombreux points d'interrogation). Ainsi, le mot 1 (*gishiki*) est un excellent indicateur (un seul point d'interrogation), le mot 2 (*seite-kichitsujo*) est un bon indicateur (deux points d'interrogation sur 12 évaluations), alors que le mot 7 (*sarashimono*) est «mauvais» indicateur (sa sensibilité est faible), puisqu'il présente 10 points d'interrogation sur 12 évaluations.

Si l'on ne prend au départ comme indicateurs potentiels que les mots pleins (noms, verbes, adjectifs, éventuellement adverbess par opposition aux mots grammaticaux) dont la traduction littérale engendre manifestement dans le texte un problème de logique ou une maladresse très gênante, les mauvais indicateurs sont essentiellement ceux qui peuvent être contournés par des paraphrases ou omissions, car dans ce cas on ne sait pas si la paraphrase ou l'omission résulte d'une analyse, d'un oubli ou d'un abandon de la part de l'étudiant. Comme exemple de ces «mauvais» indicateurs, on peut citer ceux qui sont redondants par rapport à d'autres éléments donnés dans la phrase (l'étudiant peut donc ne pas les restituer soit parce qu'il les oublie, soit parce que son analyse lui montre qu'ils n'ajoutent rien et peuvent donc ne pas être restitués). Cette caractéristique n'est pas intrinsèque au mot mais dépend du contexte, et sa détection demande un travail d'analyse supplémentaire à l'enseignant.

Comme le but de la méthode est de disposer d'un indicateur rapide à évaluer et à exploiter, nous pensons qu'il est plus intéressant de prendre et d'exploiter plusieurs indicateurs potentiels sans analyse préalable, quitte à découvrir que certains sont insuffisamment sensibles, plutôt que de réaliser une étude préalable du potentiel de chaque mot comme indicateur.

2. Les étudiants pris individuellement

La méthode de la traduction réitérée permet de voir pour chaque étudiant s'il y a eu analyse la première fois ou la deuxième fois et de constater l'évolution. Le même principe des indicateurs lexicaux, appliqué à une traduction réalisée une seule fois (donc avec une seule évaluation par mot), donne également des indications sur la présence ou l'absence d'analyse, mais à un seul moment dans le temps. Dans un tel cas, pour constater une éventuelle évolution chez un étudiant, il faut comparer le tableau pour deux ou plusieurs traductions ayant eu lieu à deux ou plusieurs moments différents dans le cursus, procédure qui risque de poser des problèmes de comparabilité, la difficulté relative et les solutions envisageables dans la traduction de deux ou plusieurs textes différents n'étant pas nécessairement les mêmes.

Dans le cas présent, on peut voir que dans sa première version, l'étudiant A n'a pas ou quasiment pas fait appel à l'analyse (à l'exception du mot 2, pour lequel on ne sait pas s'il y a eu ou non analyse, la première évaluation pour tous les mots-indicateurs fait apparaître des 0 — rappelons que nous ne tenons pas compte ici des commentaires de l'étudiant et des références au livre qu'il a consulté). Par contre, dans sa deuxième version de la traduction, l'étudiant A a manifestement eu recours à l'analyse (évaluation 1 pour tous les mots sauf le premier). L'étudiant A a donc bien profité des interventions pédagogiques faites entre la première et la deuxième traduction. Pour l'étudiant B, la situation

est moins spectaculaire, mais on constate une évolution favorable certaine entre la première et la deuxième version sur deux mots, aucune évolution défavorable, la présence de l'analyse dans au moins 5 mots sur les 8 dans la deuxième version et l'absence nette d'analyse dans aucun (par opposition à 3 absences d'analyse dans la première version), ce qui peut être considéré comme satisfaisant.

Il est plus difficile de se prononcer sur les étudiants D et E, dont les évaluations comportent six points d'interrogation pour la première version. On notera tout de même que dans la deuxième version, l'étudiant D présente six cas d'analyse et aucun cas de non-analyse, et l'étudiant E quatre cas d'analyse et aucun cas de non-analyse, ce qui donne à penser qu'ils sont au moins sur la bonne voie sinon arrivés à une analyse suffisamment systématique.

Pourquoi les indicateurs sont-ils plus efficaces pour certains étudiants que pour d'autres ? Nous pensons que la réponse se trouve dans le style de chaque étudiant, qui le porte à s'éloigner plus ou moins du texte original, à prendre des décisions plus ou moins audacieuses. Il nous semble aussi que la méthode des indicateurs décrite ici est utile surtout en début d'apprentissage; ultérieurement, les étudiants acquièrent en principe des habitudes de réexpression plus détachées du texte, et les évaluations en points d'interrogation peuvent devenir bien plus nombreuses.

3. Situation des étudiants en tant que groupe

La situation des étudiants en tant que groupe découle de celle de chaque étudiant pris individuellement. L'examen du tableau 3 dans son ensemble fait apparaître une évolution favorable (0,1) ou quasi favorable (?,1) pour 26 mots sur 48 (54 %), tous les étudiants confondus, et aucune évolution défavorable (1,0) ou quasi défavorable (1,?), et, pour la deuxième version, 29 cas d'analyse (60 %) et aucun cas net de non-analyse, ce qui peut être considéré comme une situation satisfaisante à l'égard des objectifs définis pour le début de l'année (mais chaque enseignant est libre de juger autrement selon ses objectifs).

OBSERVATIONS MÉTHODOLOGIQUES

La méthode est-elle lourde ?

Souignons que ces analyses détaillées et chiffrées, qui peuvent faire paraître la procédure excessivement lourde, sont faites ici pour démontrer le potentiel de quantification de la méthode et pour mettre à titre indicatif des quantités précises en corrélation avec l'impression visuelle qui se dégage du tableau. Toutefois, sur le plan pratique, dans le diagnostic d'analyse fait par un enseignant sur un étudiant ou une classe, cette quantification n'est nullement nécessaire. En fait, le principal avantage de la méthode réside dans la possibilité pour l'enseignant de recueillir rapidement et sans calculs une impression générale au vu du tableau.

Quant à la quantification chiffrée telle qu'elle est présentée ici, nous pensons qu'elle peut être intéressante dans des études multicentriques à grande échelle ou dans l'évaluation de la concordance des impressions subjectives entre plusieurs évaluateurs dans des projets de recherche plus techniques.

Nous tenons à répéter toutefois que dans sa forme la plus simple, à savoir le repérage des mots dont la traduction littérale ne résiste pas à l'analyse, la constitution d'un tableau avec des évaluations 0, ? ou 1 et son exploitation par un examen visuel rapide pour décider de la situation d'une classe dans son ensemble et de chaque étudiant en particulier au regard de l'analyse, la méthode est très simple et très rapide.

Généralisation de la méthode à d'autres langues

Par contre, une question de fond plus sérieuse se pose à propos de l'applicabilité de la méthode à la traduction de langues autres que le japonais. En effet, dans notre expérience de traducteur de l'anglais, de l'allemand et de l'hébreu, nous n'avons que rarement rencontré de problèmes lexicaux similaires à ceux qui se posent en japonais; dans ces langues, l'usage lexical semble avoir un caractère normatif, par opposition au japonais, où il semble avoir un caractère plus indicatif que normatif, comme le montrent d'innombrables exemples rencontrés dans la pratique de la traduction, comme ceux qui sont présentés ici.

Dans ces conditions, il nous semble peu probable que la méthode de la transformation lexicale soit très utile dans l'enseignement de la traduction de ces autres langues. Par contre, le principe peut être adapté et appliqué à d'autres indicateurs, tels que les indicateurs logiques. Ainsi, en choisissant un texte de départ comportant plusieurs passages ambigus ou peu clairs que seule une analyse logique systématique permet d'interpréter correctement, l'enseignant peut dresser un tableau similaire au tableau 3 en fonction de la manière dont les étudiants ont traité lesdits passages.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Dans la traduction des textes japonais, l'usage lexical très libéral qui caractérise de nombreux auteurs japonais permet de se servir du traitement lexical des mots problématiques par les étudiants pour détecter rapidement l'analyse ou l'absence d'analyse dans leur démarche et pour juger de l'efficacité des interventions pédagogiques visant à leur inculquer des habitudes d'analyse. Une tabulation simple avec des symboles appropriés pour indiquer l'analyse, la non-analyse et l'incertitude permet également d'évaluer de manière synthétique la situation de chaque étudiant, la situation du groupe et, dans une traduction répétée, l'efficacité des interventions pédagogiques effectuées entre les deux exercices. Cette tabulation permet également une quantification simple, utile pour les projets à une grande échelle.

Les caractéristiques pragmatiques et stylistiques des autres langues ne permettent pas nécessairement l'utilisation du traitement lexical comme indicateur de l'analyse, mais d'autres indicateurs peuvent être recherchés, tels que le traitement de passages obscurs ou ambigus du texte original.

Cette différence montre que, contrairement à un courant de pensée qui domine dans certaines écoles, il peut être utile de tenir compte des spécificités des combinaisons de langues particulières dans l'enseignement de la traduction.

La méthode expliquée ci-dessus montre aussi l'intérêt de la mise au point de procédures techniques, qui peuvent être très simples, pour aider à l'évaluation de l'efficacité de l'enseignement et de la situation des étudiants, dans la mesure où cette évaluation est parfois assez difficile étant donné la multiplicité des paramètres à évaluer.

BIBLIOGRAPHIE

- Gendaiyogo no kisochishiki* (1985), Tokyo, Jiyukokuminshahan.
- GILE, Daniel (1983): «Initiation à la traduction scientifique et technique japonais-français à l'INALCO : la recherche d'une optimisation des méthodes», *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'INALCO*, juin 1983, pp. 19-28.
- GILE, Daniel (1984): «La logique du japonais et la traduction : un exemple», *Contrastes*, n° 9, novembre, pp. 63-76.
- GILE, Daniel (1985a): «La logique du japonais et la traduction des textes littéraires», *Babel*, 31-2, pp. 86-93.
- GILE, Daniel (1985b): «De l'idée à l'énoncé : une expérience et son exploitation dans la formation des traducteurs», *Meta*, 30-2, pp. 139-147.
- GILE, Daniel (1988a): «L'enseignement de la traduction japonais-français : une formation à l'analyse», *Meta*, 33-1, pp. 13-21.
- GILE, Daniel (1988b): «Japanese Logic and the Training of Translators», Deanna Hammond (Ed.), *Proceedings of the 29th Annual Conference of the American Translators Association*, Seattle, Washington, October 12-16, 1988, Medford, N.J., Learned Information, Inc., pp. 257-263.
- GILE, Daniel (1992): «Les fautes de traduction : une analyse pédagogique», *Meta*, 37-2, pp. 251-262.
- KABASHIMA, Tadao (1977): *Nihongo wa do kawaru ka ?*, Tokyo, Iwanamishinsho.
- KINDAICHI, Ichiharu (1957): *Nihongo*, Tokyo, Iwanamishinsho.
- REY FLAUD, Henri (1985): *Le charivari — les Rituels fondamentaux de la sexualité*, Paris, Payot.